

# 49-3

Depuis maintenant près de trois mois, une mobilisation exceptionnelle a pris racine en France pour combattre le projet de loi Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salariés.

Quelle est la réponse du gouvernement ? Le passage en force !

Ce projet de loi ne figurait pas dans le programme du candidat Hollande.

L'utilisation du 49-3 pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70% de la population est inadmissible, une véritable honte ! Cette décision ne vient que s'ajouter à un processus antidémocratique depuis le début.

Faut-il rappeler la non consultation des organisations syndicales avant l'écriture du texte, les rencontres éclair avec la Ministre du travail, le blocage des votes à l'Assemblée nationale ?



LEÇON DE DÉMOCRATIE...

**Les salariés sont méprisés, les citoyens bafoués et leurs représentants ignorés.**

La CGT condamne ce déni de démocratie et la brutalité affichée par ce gouvernement.

Elle poursuivra et amplifiera la mobilisation et appelle tous les salariés à s'inscrire dans le mouvement jusqu'au retrait et pour un code du travail du XXIème siècle.

**Plus que jamais, l'urgence est à la mobilisation**

En 2006, M. Hollande condamnait le **recours au 49-3** en s'exprimant ainsi :

« Le 49-3 est une **brutalité**, le 49-3 est un **déni de démocratie**, le 49-3 est une **manière de freiner ou d'empêcher le débat parlementaire**. ». (lol)

En 2008, lors des débats sur la loi de modernisation des institutions, M. Valls **proposait un amendement limitant le recours au 49-3** et précisait également qu'il était indispensable que **toutes les autres lois fassent l'objet d'un vote**.

(Re..Lol)